



PLAN DE GESTION DU DELTA DE L'ORB

ENGAGEMENTS ET SIGNATURES
DÉCEMBRE 2021





Rappel des engagements des signataires

Les signataires de cette charte approuvent l'ensemble des enjeux, des objectifs et des actions portés par celle-ci.

À ce titre, sur la durée de mise en œuvre du plan de gestion du delta de l'Orb, chacun d'entre eux s'engage à :

- **S'impliquer pleinement dans les phases ultérieures d'élaboration et de mise en œuvre** de la stratégie, notamment en contribuant à la définition et à la consolidation de son programme d'actions et des protocoles de coopération associés.
- **Participer activement à la mise en œuvre de ces actions** soit en assurant le portage, soit en apportant son appui aux maîtres d'ouvrage pour faciliter leur réalisation.
- **S'associer à la vie des instances partenariales** présidant à l'élaboration puis au suivi de la stratégie.
- **Partager et promouvoir auprès de ses partenaires** les objectifs et actions du plan afin de favoriser l'association ou l'adhésion de nouveaux acteurs à la démarche.
- **Prendre en compte les objectifs du plan dans la mise en œuvre de ses propres actions** (repérer les convergences possibles comme les doublons à optimiser).
- Outre leur participation active aux instances de suivi du plan d'action et leur rôle de facilitateur de la mise en œuvre du programme, **les partenaires financiers s'engagent à examiner les demandes de financement des opérations prévues dans le plan de gestion du delta de l'Orb** au regard de leurs politiques d'intervention respectives et, si elles sont éligibles, à les accompagner selon les modalités en vigueur à la date de la décision d'aide et dans la limite de leurs disponibilités budgétaires, sous réserve de validation par leurs assemblées délibérantes.



Les signataires

- M. le Préfet de l'Hérault

Pour le Préfet
le Sous-préfet de Région.

- M. le Président du Département de l'Hérault

Christophe Mosgo
Vice Président

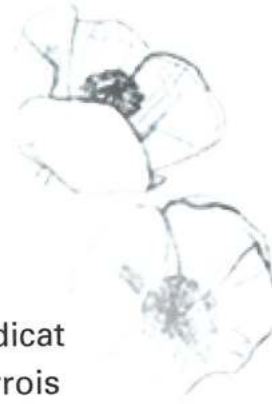
- M. le délégué de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

La Directrice de la Délégation de Montpellier
Agence de l'Eau RMC

Karine BONACINA

- M. le Délégué du Conservatoire du Littoral

- M^{me} la Présidente de la Région Occitanie



- M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Béziers Méditerranée

- M. le Président du Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois

- M. le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

- M^{me} la Présidente de l'Établissement Public Territorial Orb et Libron



Les signataires

- M. le Maire de Sérignan

- M. le Maire de Vias

- M^{me} le Maire de Portiragnes

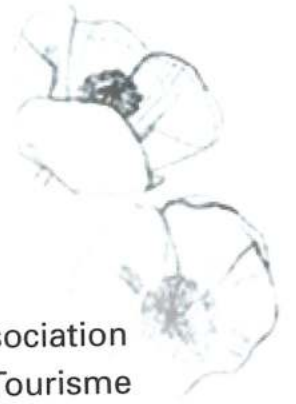
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

- M. le Maire de Villeneuve les Béziers

- M. le Président de la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air

- M. le Maire de Valras

17. Le représentant des Coopératives



- M. le Président de l'ASA de la Plaine de l'Orb

- M. le Président de l'Association des Professionnels du Tourisme de Sérignan

- M. le Président de l'ASA des Basses Plaines de Portiragnes

- M. le Président de la Société de chasse de Valras

- M. le Prud'homme de Valras

- M. le Président de la Société de chasse maritime Sérignan Valras

- M. le Maire de Béziers

Le-Camping "Le Varise"



Pour tout renseignement,
contacter l'EPTB Orb et Libron :
Frédérique Roman 06 88 86 13 44
frederique.roman@vallees-orb-libron.fr
<https://www.vallees-orb-libron.fr>